

L'ÉVÉNEMENT

SYNDICAL

N° 42

25^e année • mercredi 19 octobre 2022

l'hebdomadaire du syndicat UNIA

Place de la Riponne 4 • 1005 Lausanne • tél. 021 321 14 60 • redaction@evenement.ch • www.evenement.ch

JAA CH-1005 Lausanne P.P. / Journal Poste CH SA

LA LUTTE DES MAÇONS A DÉMARRÉ



FRANCESCO BONSAVER

Lundi, 2500 maçons défilaient à Bellinzona pour défendre leurs conditions de travail. La vague de protestation va s'étendre dans tout le pays. En Suisse romande, deux jours de grève sont prévus si les entrepreneurs ne reviennent pas sur leurs attaques contre la Convention nationale du secteur principal de la construction. Le point. **PAGES 6-7**

POINT DE MIRE

La CN, étalon-or du travail en Suisse

Sylviane Herranz

Le vent de la colère souffle sur les chantiers de Suisse. La vague de protestation des maçons contre le démantèlement de leur Convention nationale (CN) a démarré lundi matin à Bellinzona. Plus de 2500 travailleurs de la construction se sont réunis en assemblée. Par acclamation, ils ont adopté une résolution donnant mandat à leurs syndicats de tout mettre en œuvre pour défendre et améliorer leur CN. L'après-midi, une vague rouge a envahi les rues de la ville qui accueille la section tessinoise de la Société suisse des entrepreneurs (SSE). 80% des chantiers du canton étaient à l'arrêt ce jour-là. Cette vague de mécontentement va s'amplifier ces prochaines semaines si les entrepreneurs ne reviennent pas à la raison. Samedi dernier, les Fribourgeois décidaient de rejoindre la grève de deux jours, déjà prévue par les maçons genevois, neuchâtelois et vaudois.

Une grève qui aura lieu les 7 et 8 novembre. Les travailleurs de la construction du Jura et du Jura bernois rejoindront eux aussi la mobilisation, le 7 novembre. Avant ces échéances, une journée de protestation se déroulera le 1^{er} novembre dans le nord-ouest de la Suisse et à Bâle. Après les mobilisations romandes, ce sera au tour des maçons zurichois de protester, le 11 novembre, avec ceux de Berne et de la Suisse orientale et centrale. La détermination dans les rangs ouvriers est à la hauteur du mépris manifesté par les entrepreneurs qui rejettent toutes les revendications des maçons pour améliorer leurs dures conditions de travail et soumettent des hausses de salaires au chantage de l'acceptation d'une totale flexibilisation. Alors que la pénibilité n'a cessé d'augmenter ces dernières années, que la pression des délais pèse sur le corps des ouvriers du bâtiment, que durant toute la pandémie et pendant les périodes caniculaires les maçons n'ont cessé de travailler, la SSE en demande encore plus! Elle veut abolir le calendrier de travail et permettre aux entreprises de décider des horaires comme bon leur semble. Les maçons pourraient travailler jusqu'à 58 heures par semaine, en tenant compte du temps de déplacement jusqu'au chantier. Un temps d'ailleurs payé qu'à moitié. Les patrons souhaitent aussi diminuer le salaire des travailleurs âgés s'ils considèrent qu'ils sont moins productifs. Et les

licencier plus facilement pour les réengager ensuite à des conditions inférieures. Des mesures extrêmement violentes à l'encontre des ouvriers du gros œuvre et du génie civil, qui usent déjà leur santé sur les chantiers. Les revendications de la SSE feront aussi fuir les jeunes de professions souffrant de pénurie de personnel en raison de l'explosion des commandes et de l'exode de nombreux salariés vers des emplois moins pénibles. Ce vendredi 21 octobre est prévue la sixième ronde des négociations entre syndicats et entrepreneurs. Souhaitons que ces derniers réfléchissent à deux fois avant de persister dans leurs exigences. Faute de quoi les machines pourraient bien se taire et les travaux s'immobiliser sur les chantiers du pays, comme au Tessin, et comme la semaine dernière à Genève, où le personnel des Transports publics a réussi, par la grève, à obtenir le renchérissement qui leur était dû. Le combat des maçons est crucial pour tous les salariés et toutes les salariées du pays. La Convention nationale est l'étalon-or des conditions de travail. Si cet étalon est démantelé, le patronat n'hésitera pas à s'engouffrer dans la brèche, dans tous les secteurs. D'où l'importance d'apporter notre entière solidarité aux gars de la construction! ■

PROFIL



Chantal Blanc, la sobriété numérique en ligne de mire.

PAGE 2

PLATEFORMES

Protégeons les chauffeurs, pas Uber!

PAGE 3

ENVIRONNEMENT

Non aux investissements dans les énergies fossiles.

PAGE 5

TPG

La grève a été un succès.

PAGE 9

Aline Andrey

« Je tiens à dire que je ne suis ni technophobe ni contre le progrès. Je veux seulement que les choses soient faites dans l'ordre. Qu'on analyse de manière stricte et fiable les risques pour la santé, l'environnement, la sécurité avant de se lancer tête baissée dans la course à la compétitivité pour la 5G. » Depuis trois ans, c'est avec une rigueur toute scientifique et démocratique que Chantal Blanc mène son combat contre l'installation de nouvelles antennes et contre la hausse des valeurs limites d'émission. Cette femme dynamique, employée de commerce, n'avait jamais milité de sa vie et toujours cru dans les institutions et la bonne gouvernance helvétique. « J'ai quelque peu déchanté depuis », résume-t-elle dans sa maison sise dans un village de La Glâne. « Alors que les lobbies des télécoms utilisent les mêmes méthodes que les géants du pétrole, de l'amiante ou de la cigarette, le gouvernement ne fait pas son travail pour protéger les habitants. » Afin d'étayer ses propos, Chantal Blanc se réfère à des articles scientifiques et techniques, à des textes parlementaires, à des règlements... une documentation ardue dans laquelle elle plonge avec courage. Elle déplore les liens d'intérêts de députés avec les opérateurs de téléphonie mobile, ainsi que les pressions faites aux médias. Fer de lance de Stop 5G Glâne, collaborant avec de nombreuses autres associations de différentes régions en Suisse, elle a participé à plus d'une cinquantaine d'oppositions lors de mises à l'enquête d'antennes. Elle a déjà déposé plusieurs recours au Tribunal cantonal, et deux sont traités au niveau fédéral. Chantal Blanc souligne toutefois : « Je ne suis pas une spécialiste, mais je suis entourée de personnes qui le sont. » Son vaste réseau, humain, lui permet de mener des campagnes. Dernière en date, celle contre la motion demandant une nouvelle fois une augmentation des valeurs limites. A cette occasion, l'opposition du conseiller fédéral Alain Berset à l'implantation d'une antenne dans son propre village a été médiatisée. Il y indiquait en 2018 déjà « les effets délétères sur la santé humaine et animale » des ondes électromagnétiques d'origine technologique, surtout la téléphonie mobile.

DANS LA GUEULE DU MONSTRE

La source du combat sanitaire et environnemental de Chantal Blanc remonte à loin. « Je crois qu'à 12 ans, le trou d'ozone me questionnait déjà », se souvient celle qui a grandi dans une ferme en Ajoie. Son apprentissage d'employée de commerce achevée, elle est paradoxalement engagée dans une entreprise de tabac, dans le triage à la chaîne des cigarettes, avant de se retrouver dans les bureaux. « Je n'ai pas tellement réfléchi à l'époque. Il y avait peu de travail dans le Jura, j'ai pris ce qu'on me proposait. » Quand l'usine est rachetée

par une multinationale, elle accepte un poste à Lausanne. Quelques années plus tard, elle refusera une promotion. « Ethiquement, je n'y arrivais plus », souligne celle qui se retrouve pourtant à travailler dans une autre multinationale, de l'industrie vestimentaire cette fois. Elle rencontre son mari, donne naissance à deux enfants. La famille décide de retourner vivre à la campagne. « Aujourd'hui, je me bats pour l'avenir des jeunes générations. J'ai peur pour les enfants. Comment vont-ils grandir, comment cette technologie va-t-elle affecter leur développement et leur environnement,

notamment avec le numérique prôné à l'école ? » questionne-t-elle. Chez elle, le téléphone portable est utilisé avec parcimonie et l'ordinateur est pourvu d'une connexion filaire, pour éviter le wi-fi. « J'apprends à mes enfants à gérer les écrans, comme le sucre. Sans interdire, à petites doses... Cohabiter avec tout, mais de manière rationnelle. »

EN MISSION

La citoyenne pourfend les géants des télécoms qui, avec un marketing agressif et des abonnements illimités à prix cassé, poussent à la consommation, voire à l'addiction. « Au nom du libéra-

lisme, c'est la fuite en avant. On nous parle actuellement de faire des économies de chauffage, mais on ne nous dit jamais de moins utiliser ces appareils énergivores, de privilégier la fibre ou de penser la sobriété climatique. On n'oblige pas les opérateurs à diviser par deux la résolution des vidéos qui représentent 70% du volume des données. L'humain est peut-être ainsi fait qu'il doit se prendre le mur avant de réagir ? » questionne-t-elle, se définissant pourtant comme une personne positive. « Tôt ou tard on devra pratiquer l'efficacité et la sobriété. Pour l'heure, les opérateurs veulent se faire un maxi-

mum d'argent, donc ils gagnent du temps, avant de faire face à un scandale sanitaire et environnemental ! Les télécoms créent de la demande et de la dépendance à des choses dont on n'a pas besoin – qui a la nécessité d'un frigo connecté ? – au lieu de cibler les besoins spécifiques. Comme les cigarettiers à l'époque... s'insurge Chantal Blanc. Les effets non thermiques sur nos organismes ne sont pas évalués, l'effet cocktail non plus. Dans le cadre du 1^{er} monitoring suisse, les mesures n'ont été prises ni dans les écoles ni dans les lieux de travail ! » Chantal Blanc ne lâche rien et a décidé de l'énergie à revendre. « Je travaille à 60% dans une entreprise de certifications électriques, et tout autant bénévolement contre la 5G, je m'occupe de mes enfants, et j'ai besoin absolument de mes 8 heures de sommeil. » Elle arrive encore à prendre soin de son jardin pour que la famille puisse être quasi autonome en légumes. « Travailler la terre, c'est ma soupape. Quand je jardine, j'ai les idées plus claires. » Dans son salon, une grande photo montre un pont en cordes dans la brume. « J'aime cette image, cette impression que ce pont mène quelque part, qu'il y a un sens à être sur cette terre, en commençant par la protéger. » ■



Avec de nombreuses associations, Chantal Blanc a participé à plus d'une cinquantaine d'oppositions lors de mises à l'enquête d'antennes 5G. Elle a déjà déposé plusieurs recours au Tribunal cantonal. Deux sont en cours de traitement au niveau fédéral.

LA SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE EN LIGNE DE MIRE

Chantal Blanc se bat pour un véritable débat démocratique sur la 5G et la reconnaissance de ses effets délétères sur la santé et l'environnement


DE BIAIS

Christophe Gallaz

DE SIERRE AU VIVANT PUIS DE L'ORCHESTRE AU GRUMEAU

Les dernières Rencontres Orient-Occident, très belle suite d'échanges mise sur pied pour la dixième fois à Sierre sous la houlette raffinée de René-Pierre Antille, tous visibles sur internet et joutés ici d'interviews parfaites réalisées par Isabelle Pannatier, se sont déroulées du 7 au 16 octobre derniers. Leur principe ? Mettre en présence des intervenants (dûment escortés de modérateurs attentifs) provenant pour un côté de Suisse et de France quant à la plupart, et pour l'autre côté, cette année, principalement du Liban.

Leur menu ? Des champs thématiques variés allant de l'Europe institutionnelle face à son avenir au marché du blé comme enjeu crucial en temps de guerre, en passant par les tribulations mondialisées du dessin de presse, les pouvoirs de la littérature et des arts aujourd'hui, ou les remodelages possibles de l'espace public. Et comme en filigrane crucial imposé tout au long de ces conversations par la catastrophe environnementale et climatique en cours à l'échelle de la planète, cette interrogation : quels bilans chiffrés à ce jour, et comment conjurer le pire annoncé depuis le Club de Rome et spectaculaire aujourd'hui ? Ainsi furent détaillés le sort toujours plus désastreux des mers, des forêts et plus généralement du vivant d'ordre humain comme de l'ordre non humain, ou l'impuissance des scientifiques qui sonnent l'alarme en s'écrasant sur le mur des instances néolibérales. Et non seulement sur ce mur-là, mais sur l'obstacle constitué par les législations en vigueur et dont les avocats convainquent, si l'on pense à notre pays, jusqu'à notre Tribunal fédéral.

Vaste programme et discussions profondes sur le mode alterné de l'alerte et de l'accablement, donc, ou pour l'exprimer autrement de la déprime et du projet dynamique. La vertu finale de tels conciliabules inspirés étant pour chacun de ses auditeurs et de ses participants d'en repartir lancé dans sa propre réflexion sur le triste état du monde. Comment modeler, chacun pour soi, ses représentations personnelles du paysage ? Et comment concourir plus précisément, selon sa propre expérience existentielle et sa propre psyché, aux moyens de rendre le vivant global un peu moins souffrant ? Dans mon cas, je commence par descendre au niveau de ce qui paraît constituer les détails ou les couleurs de leurs fonctionnements sociaux. En me demandant comment désactiver sans paraître intégriste tous les criminels symboliques du vivant non humain, par exemple, comme le sublime cuisinier Franck Giovannini, à l'Hôtel de Crissier, qui glorifie chaque automne la consommation du gibier comme si c'était l'extase sensuelle indispensable au moment même où le WWF fait sa-

voir que 70% de la faune sauvage mondiale a disparu depuis 1970. Puis j'essaie de prendre à l'inverse une distance astronomique pour observer mes frères humains sur les cinq continents de leur boule bleue, en songeant que leurs communautés ne sont plus guère différenciées en leur sein si l'on excepte évidemment les plans de la prospérité personnelle. En songeant surtout que ces communautés sont devenues un immense grumeau façonné par les dogmes unanimement intégrés de la consommation marchande sans limite imposable et de la prospérité quel que soit son degré prédateur. En songeant aussi, par conséquent, qu'il n'est plus de politique articulée concevable au-delà de celle qui consiste en l'expédition des affaires courantes, comme on dit. Que les seules inventions possibles sur le plan de la politique ne sont aujourd'hui ni celles de l'intelligence ni celles du bonheur, mais celles de la brutalité. Au point que la planète n'intéresse d'ailleurs même plus notre humanité cherchant confusément à fuir l'enfer croissant d'ici-bas, celui de la cha-

leur et de la désertification, comme en témoigne sa colonisation délirante de l'espace circumterrestre devenu le nouvel eldorado des orgasmes scientifiques et des opérations commerciales. Puis je quitte ces étoiles corrompues pour revenir à Sierre et m'y reconforter avant de m'en catapulte jusqu'à Bruno Latour, philosophe, anthropologue et sociologue, qui vient de mourir en me laissant son plaidoyer pour une perception orchestrale des « terrestres » englobant seulement les humains et les non-humains, mais aussi les plantes et les objets – qui tous ne cessent de s'entrefabriquer. Ah, comprendre qu'une montagne façonne autant ses habitants que ceux-ci le font, sinon davantage ! Et que nos villes urbanistiquement nulles fabriquent activement la nullité de la relation désacralisée développée par notre espèce à l'égard de la nature et de sa sauvagerie nécessaire ! Ainsi de suite ! Ah, le grand orchestre de Latour, les objets joueurs, les forêts joueuses, les animaux joueurs et la rage exquise d'un grand coup de pied dans le grumeau ! ■

PROTÉGEONS LES CHAUFFEURS, PAS UBER!

A Genève, le Conseil d'Etat annonce avoir encore besoin de temps pour se positionner sur le dossier Uber. Les syndicats exigent de la transparence et l'arrêt de l'application pendant le processus

Textes Manon Todesco

La décision, ou plutôt la non-décision, du Département genevois de l'économie et de l'emploi (DEE) concernant Uber est tombée le 14 octobre. Alors que ce dernier devait trancher avant le 15 octobre sur le conflit qui oppose la multinationale et les chauffeurs, représentés par les syndicats Unia et Sit, il a décidé... de rendre sa décision dans les semaines à venir et de prolonger, une nouvelle fois, la suspension de l'interdiction d'Uber. Pour rappel, début octobre, après de longues semaines de négociations tri-



Secrétaire régionale adjointe d'Unia Genève, Helena Verissimo de Freitas résume la tactique d'Uber: «S'engouffrer dans des brèches pour contourner la loi, encore et toujours.»

partites, les chauffeurs rejetaient la proposition soumise par Uber pour régler la question des arriérés de salaires, la jugeant humiliante et largement insuffisante. «Le temps des discussions entre partenaires sociaux est désormais révolu et laisse place au contrôle administratif par l'Office cantonal de l'inspection et des relations du travail (OCIRT)», souligne le DEE dans son communiqué de presse. Une nouvelle phase qui nécessite une analyse approfondie, et donc du temps: quelques semaines à en croire la communication officielle du département. «La proposition envoyée le 12 octobre par Uber ne peut être examinée par les services du DEE que du point de vue du droit public, soit la déclaration aux assurances sociales et le respect du salaire minimum légal durant la période concernée. En clair, il s'agit ici de calculer la différence entre les montants dus et les montants perçus, et de déterminer si les mesures annoncées par l'employeur permettent ou non de la couvrir. Ces calculs, très complexes, requièrent d'estimer notamment la durée du travail et les frais professionnels. Le remboursement des frais fait habituellement l'objet de convention entre les parties au contrat de travail. Convention ici manquante, par définition, puisque jusque-là les chauffeurs étaient considérés comme des indépendants, et devaient ainsi supporter eux-mêmes leurs frais professionnels.» C'est donc l'OCIRT qui rendra la décision finale de conformité au droit public, ou non, à l'encontre d'Uber sur la question des arriérés.

TRANSPARENCE EXIGÉE

La réaction des syndicats ne s'est pas fait attendre. Unia et le Sit exigent que les modalités de mise en conformité annoncées par Uber soient commu-

niquées immédiatement aux chauffeurs et que l'application soit suspendue en attendant le verdict. «Nous pouvons tout à fait entendre que le département veuille prendre le temps de contrôler la validité des éléments, mais nous demandons à en connaître la teneur», réclame Helena Verissimo de Freitas, secrétaire régionale adjointe d'Unia Genève. «De même, tant qu'Uber ne respectera pas ses obligations, nous continuerons à revendiquer l'arrêt de la plateforme. Tout cela commence à bien faire! Uber doit se mettre en conformité depuis le mois de juin. Il y a un énorme ras-le-bol des chauffeurs qui veulent pouvoir aller de l'avant.» Une manifestation des chauffeurs de taxi a justement eu lieu vendredi dernier, qui demandent, eux aussi, qu'Uber se mette urgemment en conformité afin que cesse la concurrence déloyale au bout du lac. Les syndicats dénoncent, une fois de plus, la manière de procéder d'Uber. «Les chauffeurs sont les premiers concernés, et il n'est pas admissible que leur employeur réserve sa communication au département sans en informer ses employés et leurs représentants, démontrant ainsi une fois de plus son mépris du partenariat social», regrettent-ils dans un communiqué commun. Alors qu'aux dernières nouvelles, Uber refusait toujours de reconnaître le temps de connexion comme du temps de travail et de prendre en charge la totalité des frais professionnels des chauffeurs, les craintes sont légitimes.

UBER HORS LA LOI

S'il faudra encore patienter plusieurs semaines pour régler le passé, le présent pose tout autant de problèmes. Unia insiste: le modèle proposé par Uber avec la société partenaire MITC



La saga Uber n'est pas terminée à Genève. Les syndicats réclament la suspension de l'application en attendant la décision du Département de l'économie.

Mobility n'est pas non plus conforme à la loi. «Si les chauffeurs sont engagés par une entreprise tierce et travaillent pour Uber, il s'agit de location de services, comme l'avait déjà constaté le Seco en 2018 alors qu'Uber collaborait déjà avec plusieurs sociétés partenaires», rappelle Unia dans un communiqué de presse national. Pour exercer

dans les règles de l'art, l'entreprise de location de services doit disposer d'une autorisation, ce qui n'est pas le cas de MITC Mobility, et doit appliquer la Loi sur le service de l'emploi et la location de services (LSE) et la Convention collective de travail (CCT Location de services). Là encore, ce n'est pas le cas... ■

UNE PROCÉDURE EN COURS DANS LE CANTON DE VAUD

L'arrêt du Tribunal fédéral considérant Uber comme un employeur fait aussi gentiment bouger les choses dans le canton de Vaud, où la société est inscrite depuis septembre 2020 comme diffuseur de courses. Par pli recommandé, elle a été sommée par le Département vaudois de l'économie de solliciter à court terme une autorisation d'entreprise de transport de personnes à titre professionnel au sens de l'article 62b de la Loi sur l'exercice des activités économiques, annonce à *L'Événement syndical* Françoise Favre, directrice de la Direction générale de l'emploi et du marché du travail. «Dans cette configuration, les chauffeurs seraient employés par Uber et travailleraient en qualité de personnes dépendantes dans une relation de subordination avec leur employeur.» Cette demande étant toutefois contestée, «une procédure est en cours», ajoute la haut fonctionnaire. De son côté, Unia est en train de rassembler les chauffeurs. Le syndicat avait lancé une pétition avec le PS et Syndicom demandant à ce que les autorités interviennent sans délai afin qu'Uber assume ses responsabilités envers les chauffeurs et les livreurs. Le député et secrétaire régional d'Unia Vaud, Arnaud Bouverat, a, par ailleurs, déposé un postulat au Grand Conseil proposant l'organisation d'une table ronde coordonnant l'action des différents acteurs concernant la livraison de repas. ■ JB

«LE SYSTÈME DUAL PROPOSÉ PAR UBER N'EST PAS CONFORME À LA LOI»

Alors qu'Uber se retrouve coincé à Genève, son responsable, Jean-Pascal Aribot, s'est exprimé largement dans *24 heures* sur la mise en place d'un modèle dual dès ce mois-ci dans tout le reste de la Suisse. Le principe? Laisser la liberté aux chauffeurs de choisir entre l'indépendance et le salariat auprès d'une société de transport tierce. Evidemment, à Genève, seule la seconde option sera possible, attisant la colère des chauffeurs du bout du lac. Une proposition «absurde» qui n'est autre que de la «poudre aux yeux», selon Unia. «Le Tribunal fédéral a confirmé les conclusions du Seco, de la Suva et du chômage, à savoir que les chauffeurs sont bel et bien des employés d'Uber», rappelle Helena Verissimo de Freitas, secré-

taire régionale adjointe d'Unia Genève. «Il est donc évident qu'Uber doit maintenant se mettre en conformité partout où il est présent en Suisse et tout autre accord passé entre Uber et des chauffeurs doit être considéré comme nul!» s'indigne la responsable syndicale. La tactique d'Uber est rodée. «Uber a bien vu que les autres cantons ne prenaient pas les devants et attendaient de voir ce qu'il se passait à Genève, reprend Helena Verissimo de Freitas. La multinationale fait donc ce qu'elle sait faire de mieux: s'engouffrer dans des brèches pour contourner la loi, encore et toujours.» ■

«Cette initiative pour une baisse d'impôts est une provocation»

L'Union syndicale vaudoise a vivement réagi à l'annonce faite par une partie de la droite patronale de lancer un texte pour réduire la fiscalité cantonale

Jérôme Béguin

Quatre cent cinquante millions de francs, c'est la bagatelle que devrait coûter à l'Etat de Vaud l'initiative «Baisse d'impôts pour tous: redonner du pouvoir d'achat à la classe moyenne» qu'une partie de la droite patronale va lancer prochainement. L'idée est de réduire les impôts sur le revenu et la fortune de 12%. A l'heure où la situation «impose d'autres priorités», l'Union syndicale vaudoise (USV) qualifie cette démarche d'«égoïsme patronal». «Les baisses d'impôts n'offrent aucun soutien aux revenus modestes. C'est autre chose pour la classe moyenne, en particulier la classe moyenne in-

férieure. Mais la solution proposée n'est pas du tout la bonne. Cela revient à redistribuer à l'envers les moyens de l'Etat», critique Arnaud Bouverat, président de l'USV et secrétaire régional d'Unia Vaud. Malgré l'intitulé du texte, la réduction étant linéaire, elle profitera plus aux contribuables aisés qu'aux ménages de la classe moyenne. «Les plus riches recevront une fois de plus davantage. Les plus hauts revenus n'ont aucune raison d'obtenir une réduction d'impôts, encore moins une réduction plus élevée que les autres. Ces cadeaux fiscaux aux plus riches ne soutiennent aucunement l'économie et vont, par contre, avoir un impact sur la capacité de l'Etat à répondre aux nécessités de l'ensemble de la population. Et il faut rappeler que

nous avons besoin de développer les prestations aussi pour les classes moyennes, notamment en matière d'accueil de la petite enfance.» Député PS, Arnaud Bouverat estime que d'autres options sont préférables à des baisses fiscales «injustes». Et de citer la motion pour un rabais d'impôts déposée par son camarade de parti Jean Tschopp. Pour soutenir le pouvoir d'achat, celui-ci propose une réduction de 350 francs par contribuable, 700 francs pour les couples et 150 francs par enfant à charge. Le socialiste demande aussi que les déductions pour frais de garde plafonnées à 10 100 francs soient relevées à 25 000 francs. «Dans le contexte économique actuel, la question du pouvoir d'achat se pose aujourd'hui, alors que

la votation sur cette initiative n'interviendra que dans plusieurs années. Elle vise aussi, et peut-être surtout, à faire pression sur le Parlement et la majorité de droite qu'elle a élue au Conseil d'Etat», indique Arnaud Bouverat. «Cette offensive patronale est une claire provocation, elle nécessite une réponse pour défendre aussi les personnes les plus modestes. Une large coalition d'organisations de gauche travaille donc au lancement d'une initiative pour un salaire minimum cantonal.» ■

La vie est plus belle sans accident.

suva.ch/regles

Les règles vitales sont faites pour ça.

Respectez vos règles vitales
et dites STOP en cas de danger!

STOP AUX INVESTISSEMENTS DANS LES ÉNERGIES FOSSILES!

A Fribourg, les enseignants du SSP lancent une pétition exigeant la décarbonisation de la caisse de pension du personnel de l'Etat

Textes Manon Todesco

Depuis le 7 octobre, une pétition demandant à la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF) de prendre de nouvelles mesures pour la sauvegarde du climat a été lancée par des enseignants du Syndicat des services publics (SSP). Le but? Aller vers une décarbonisation de la caisse en remplaçant les investissements dans les énergies fossiles par les énergies renouvelables. Un signal clair est envoyé à travers cette initiative: c'est aux employés de l'Etat et à la population de décider où investir l'argent de leurs cotisations de retraite. La pétition a été diffusée d'abord dans les différents services publics du canton, mais peut être signée par tout le monde, et ce jusqu'au 31 janvier prochain.

TRANSPARENCE EXIGÉE

Plus précisément, le texte demande la mise en œuvre de quatre mesures concrètes: d'abord, l'exclusion stricte du charbon, du pétrole et du gaz des investissements de la CPPEF d'ici à 2025 et, à l'inverse, l'investissement d'au moins 10% de sa fortune dans les énergies renouvelables pour la même année.

Ensuite, la pétition exige la publication annuelle des placements de la caisse, d'un bilan carbone du parc immobilier et d'un bilan carbone des placements mobiliers. Enfin, elle réclame que soient entreprises des rénovations thermiques et autres mesures d'économie d'énergie afin d'atteindre une réduction d'au moins 50% des émissions carbonées du parc immobilier d'ici à 2025.

PEUT MIEUX FAIRE!

Dans un communiqué de presse diffusé le 6 octobre, le SSP se montre critique quant aux engagements pris la veille par la CPPEF en matière de politique de durabilité. Pour le syndicat, les mesures annoncées «manquent cruellement d'ambition». Ce dernier fait référence à l'investissement de 150 millions de francs pour la rénovation thermique du parc immobilier et des maigres objectifs de décarbonisation de ce parc, à savoir -20% d'ici à 2027. «Ces objectifs, pourtant déjà minimalistes, sont inférieurs tant aux objectifs du Canton de Fribourg qu'à ceux que la caisse de pension s'est elle-même fixés (-50% d'ici à 2030)», souligne le SSP. Et d'insister sur le fait que toutes ces promesses sont largement

inférieures aux recommandations du GIEC, qui rappelle que les trois prochaines années seront décisives pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 degré. «Le cap fixé par le GIEC doit être notre boussole!» ■

Pour signer la pétition, aller sur: fribourg.ssp-vpod.ch/news/2022/climat-petition-pour-une-caisse-de-pension-durable



Il y a trois ans, les étudiants s'étaient mobilisés à Fribourg pour la préservation du climat. Aujourd'hui, des enseignants lancent une pétition pour décarboner leurs fonds de pension.

LA GRÈVE DU CLIMAT SOLIDAIRE

Le 15 octobre, une trentaine de personnes se sont rassemblées sur la place de l'Hôtel-de-Ville de Fribourg à l'appel de la Grève du climat contre les investissements nocifs de la CPPEF. Les militants ont dénoncé la responsabilité «totale» de la place financière suisse dans la crise climatique que nous vivons: «Cela ne peut plus être toléré!» Après quelques discours, des ateliers ont été animés sur la place en collaboration avec l'association Pan Terra. Au programme, zoom sur les investissements de la CPPEF, sur la campagne «Debt for climate» - qui réclame l'annulation de la dette des pays du Sud -, ainsi que sur le pétrole et l'agroforesterie. ■

Aller plus loin sur: fribourg.climatestrike.ch/greve-pour-lavenir-et-pan-terra.ch

TROIS QUESTIONS À MATTÉO DUCREST, DU SSP FRIBOURG

Que savons-nous sur la nature des investissements de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg (CPPEF)?

Nous n'en savons pas grand-chose car il y a un énorme problème de transparence. La caisse ne révèle pas où elle investit son argent. A Neuchâtel par exemple, tous les placements sont publiés de manière publique, ce n'est pas le cas à Fribourg...

Le chiffre de 12,9 millions de francs d'investissements dans le charbon a été lâché par Gilles André, le directeur général de la CPPEF, sur les ondes de Radio Fribourg. La caisse n'a cependant pas souhaité communiquer sur le montant détenu dans le pétrole, nous pensons donc qu'il est beaucoup plus important. Nous allons interpellier ses responsables et la pétition est un bon moyen d'appuyer notre demande. La place financière suisse représente une part majeure des émissions de CO₂ et il est temps que cela cesse.

Quelles sont les chances de cette pétition?

Je suis convaincu qu'elle peut contribuer à obtenir des avancées concrètes. Nous travaillons depuis des mois au sein d'un groupe de

travail dynamique et les enseignants sont supermotivés à relayer la pétition au sein de leurs établissements respectifs. Par ailleurs, nous avons un large soutien, des partis de gauche, des syndicats et des mouvements écologiques. Je suis très confiant.

Si nous récoltons plusieurs milliers de signatures, le comité de la CPPEF n'aura d'autre choix que d'en tenir compte, car c'est un comité paritaire - la moitié des sièges sont détenus par des représentants des employés qui sont là pour défendre les revendications de leurs collègues. Nous avons également commencé à en parler dans les autres secteurs de la fonction publique et les salariés sont tout à fait prêts à se mobiliser aussi.

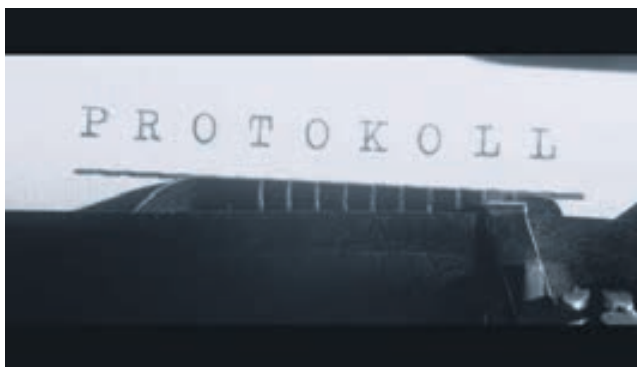
Est-ce que cette initiative pourrait faire des petits?

Il le faut. Nous travaillons actuellement à étendre ce genre de démarches aux autres régions romandes du SSP et nous invitons les autres syndicats, comme Unia, à saisir ce levier. L'idéal serait d'agir de manière coordonnée, tous ensemble, pour faire pression simultanément sur plusieurs caisses de pension. ■

DOCUMENTAIRE

«L'histoire cachée du deuxième pilier»

Cinquante ans après l'acceptation d'un système de prévoyance vieillesse fondé sur trois piliers, le documentaire *Le protokoll - L'histoire cachée du deuxième pilier*, qui sera diffusé le 26 octobre sur la RTS*, décortique sa genèse et revient sur le scandale de 2002. Les réalisateurs Claudio Tonetti et Pietro Boschetti remontent aux revendications de la gauche dès le début du XX^e siècle pour combattre l'indigence chronique des personnes âgées, puis sur la Grève générale de novembre 1918, et la victoire de l'AVS dans les urnes en 1947. En 1968, le projet du Parti du travail pour une AVS plus forte, à la hauteur des besoins, est rejeté. En 1972, une large majorité des votants accepte le système des trois piliers, sans réaliser que la Loi sur la prévoyance



professionnelle (LPP) a été conçue par et pour les assurances privées, comme le démontre le documentaire. Ces dernières ont ainsi pesé de tout le poids de leurs lobbies pour que les rentes de l'AVS restent minimales, afin d'engranger des bénéfices records sur la gestion du 2^e pilier. En décembre de la même année, lors de la 190^e conférence des directeurs de compagnies d'assurances-vie, un procès-verbal (*Protokoll* en allemand) révèle noir sur blanc leur stratégie guerrière. En 1982, la mise en application de la LPP exclut les bas salaires et les temps partiels, donc une majorité de femmes. En 2002, coup de tonnerre, 20 milliards de francs d'excédents du 2^e pilier ont disparu. Pour l'Office fédéral des assurances privées chargé de la surveillance, la transparence n'est cependant pas souhaitable, car elle nuirait à la compétitivité des caisses de pension... Si la Finma contrôle davantage aujourd'hui, le système est à bout de souffle, selon plusieurs protagonistes du documentaire qui critique cette gestion privée d'une assurance sociale. D'anciens conseillers fédéraux et conseillers nationaux, tous partis confondus, et des historiens reviennent sur le scandale de 2002 et découvrent pour la première fois le procès-verbal de 1972 des assurances privées. Ces dernières, par contre, ont toutes refusé de s'exprimer. ■ AA

* *Le protokoll - L'histoire cachée du deuxième pilier* de Claudio Tonetti et Pietro Boschetti (Suisse/2022), coproduit par la RTS, sera diffusé sur RTS1 le 26 octobre 2022 à 20h10.

POING LEVÉ

QUAND ON VEUT, ON PEUT!

Par Manon Todesco

Le 12 octobre, le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) a publié sur Twitter ses derniers chiffres sur l'accueil des réfugiés ukrainiens en Suisse. Et il y a de quoi être fier. En effet, depuis le mois de mars, 67 794 Ukrainiens ont demandé un statut de protection S, et ils sont à ce jour 65 512 à l'avoir obtenu. Magnifique! Comme quoi, quand on veut, on peut. Pour rappel, ce statut S permet d'éviter la procédure d'asile ordinaire et d'obtenir rapidement un permis de séjour, de travailler en Suisse, de voyager et de demander le regroupement familial. Les autorités se flattent de la bonne intégration des Ukrainiens dans notre pays, et ils ont de quoi, mais pourquoi se sont-ils aussi bien intégrés? En partie parce qu'ils ont été bien reçus et qu'on leur a facilité toutes les démarches pour vivre une vie normale. Avoir de l'empathie pour ces réfugiés, leur montrer qu'ils sont les bienvenus et leur faire une petite place a fait toute la différence.

Hélas, pour la Confédération, il y a les bons réfugiés, et les autres... Les Syriens, les Afghans ou encore les Iraniens (et tous les autres peuples en guerre ou en souffrance), pour qui le monde s'est tellement ému, ne méritent apparemment pas le statut S. Ils rentrent pourtant dans les cases juridiques de ce statut, car eux aussi vivent une menace grave, eux aussi sont touchés par la guerre et eux aussi risquent leur vie. Malgré tout, la lutte acharnée des associations pour étendre le statut S à tous les réfugiés reste à ce jour un échec. D'un côté, on tend les bras, de l'autre, on renforce la protection des frontières afin d'éviter l'immigration dite illégale depuis l'est. Les exilés ukrainiens comme les autres empruntent pourtant la même route... Triste scénario d'une politique migratoire à deux vitesses, dont nos dirigeants sont les seuls responsables.

Dans les faits, l'impact de cette politique, ce sont les renvois forcés de personnes en détresse. En témoigne, très récemment, l'arrestation violente par la police vaudoise d'Allwaddin Nezami, un réfugié afghan de 20 ans souffrant de graves problèmes psychiatriques. Arrêté au foyer EVAM, il a été transféré à la prison de Favra à Genève dans l'attente d'un renvoi en Italie, en application des Accords de Dublin. Pour la coordination vaudoise contre les renvois, le cas d'Allwaddin Nezami n'est pas isolé. Elle constate en effet une répression d'ampleur sur des personnes extrêmement fragiles venues d'Afghanistan et cherchant protection. Manifestement, l'Etat se cache derrière les lois pour renvoyer des personnes psychologiquement instables. Plus qu'une honte, on parle d'une violation des droits humains. Et cela doit cesser! Lors d'un rassemblement solidaire à Lausanne la semaine dernière, la coordination a réclamé la libération du jeune Afghan et exigé du canton de Vaud qu'il renonce à exécuter les renvois des réfugiés afghans à titre d'exemple humanitaire. Nos dirigeants nous ont montré qu'une autre politique d'asile, humaine, digne et fructueuse, est possible. Qu'est-ce qu'on attend? ■

PLUS D'UN MAÇON SUR QUATRE DÉTERMINÉ À POSER LES OUTILS

Quelque 20 000 maçons se sont prononcés en faveur de mesures de grève. La protection de la santé et de la vie privée au cœur de la lutte

Sonya Mermoud

Le bras de fer se précise entre la Société suisse des entrepreneurs (SSE) et les travailleurs de la construction. Selon un communiqué commun des syndicats Unia et Syna, sur les 20 000 maçons qui ont participé à un vote organisé dans toute la Suisse relatif à des mesures de luttes, plus de 92% se sont dit prêts à poser les outils. Soit plus d'un ouvrier sur quatre. Une première journée de mobilisation a eu lieu ce lundi 17 octobre au Tessin, où plus de 2500 travailleurs se sont retrouvés à Bellinzzone pour une assemblée suivie d'une grande manifestation. Ce jour-là, 80% des chantiers du canton étaient à l'arrêt. En Suisse romande, à la suite de consultations organisées lors d'assemblées générales, les participants se sont prononcés en faveur d'un arrêt des chantiers les 7 et 8 novembre dans les cantons de Vaud, Genève, Neuchâtel et Fribourg. Dans le Jura, ils ont annoncé rejoindre le mouvement le 7 no-

vembre. Une protestation de vaste ampleur visant à contrer les attaques patronales. «Dans le cadre de négociations actuelles sur le renouvellement de la Convention nationale, les entrepreneurs veulent notamment supprimer les dispositions en vigueur sur le temps de travail pour qu'à l'avenir, des journées de travail de 12 heures et des semaines de 58 heures deviennent la normalité, mettant en danger la santé des maçons et sacrifiant leur vie sociale et familiale. Les travailleurs ne se laisseront pas faire», affirme Nico Lutz, responsable du secteur construction d'Unia. La volonté patronale est jugée particulièrement inacceptable alors qu'aujourd'hui déjà, les journées peuvent s'étirer sur une durée de 11 heures en comptant les dépressions. «C'est trop, il ne faudrait pas dépasser les 10 heures avec les trajets... Et on voudrait encore pouvoir les prolonger. Les chefs pourraient ainsi à l'avenir ordonner à court terme quand il faut travailler et combien de temps... Une possibilité qui serait

saisie le plus souvent en été, en pleine canicule...» La colère est d'autant plus grande que les patrons lient leur exigence de flexibilité à une augmentation des salaires réclamée par les syndicats.

TROC INADMISSIBLE

«Les maçons devraient troquer leur santé et leur vie privée contre une augmentation salariale à laquelle ils ont de toute façon droit en raison du renchérissement. Ils n'acceptent pas un tel marché», insiste le syndicaliste détaillant la hausse revendiquée: 3,3% pour compenser le coût de la vie et 1% de majoration des rémunérations. «Nous réclamons une augmentation générale mensuelle fixe de 260 francs au total.» Les employés se battent aussi pour la fin du travail gratuit. «Aujourd'hui, les 30 premières minutes de temps de déplacement par jour de l'entreprise au chantier ne sont pas payées, alors qu'on doit de plus en plus souvent effectuer des trajets pour rejoindre le lieu des travaux. Sur

l'année, cela fait plus de deux semaines de temps de travail non rémunéré. C'est illégal.» Pour les syndicats, l'attitude de la SSE aggrave la pénurie de personnel qualifié dans le secteur. Et Nico Lutz d'illustrer: «Le maçon doit quitter son domicile avant que ses enfants ne soient levés. Il rentre quand ils se couchent. Il faut changer la manière de travailler et adapter les salaires.» Unia et Syna soulignent que le nombre d'apprentis a diminué de moitié au cours de ces dix dernières années et qu'un salarié du domaine sur deux quitte tôt ou tard le métier. «D'autres détériorations renforceraient encore ce véritable exode dans la branche.» Une prochaine ronde de négociations entre les partenaires sociaux aura lieu le 21 octobre. A voir si les lignes bougeront... ■



Lundi 17 octobre, les maçons de tout le Tessin ont envahi les rues de Bellinzzone, ouvrant ainsi la vague de protestation pour la défense de la Convention nationale du secteur principal de la construction et pour améliorer leurs conditions de travail.

Pénibilité, salaires, journées sans fin: la parole à quelques maçons

Les maçons vaudois ont décidé de poser les outils les 7 et 8 novembre prochain. Retour sur l'importance de cette mobilisation avec quelques témoignages recueillis sur le chemin de l'assemblée du 7 octobre à Lausanne

Sylviane Herranz

C'est vendredi soir. Bien que harassés par une semaine de travail, les maçons répondent présent. Dans le train bondé qui emmène les travailleurs de la construction du Chablais et de la Riviera jusqu'à Lausanne, lieu de la grande assemblée générale des maçons vaudois du 7 octobre, les langues se délient.

Gomes, 51 ans, est manœuvre depuis 2018. Auparavant, il était ouvrier agricole. «Je me lève à 4h30 pour être à 6h15 au dépôt. Le travail débute à 7h15. Faire huit heures par jour, plus le déplacement, c'est déjà beaucoup. Il suffit d'un accident sur la route pour aller ou revenir du chantier et notre journée s'allonge. On perd énormément de temps

dans ces déplacements. Passer à 13 heures ou 14 heures par jour pour travailler, c'est exclu. Notre assemblée doit décider d'agir. Nous avons besoin du patron, mais lui a aussi besoin de nous. Si on fait grève, il faut que tous y participent.»

Fernando Da Costa, 59 ans, travaille dans la construction depuis des années. «Les patrons font ce qu'ils veulent. A l'époque, le déplacement pour Lausanne était payé 10 francs, maintenant beaucoup moins. C'est aussi un problème à régler. Je suis content d'arriver à la préretraite. Plus on avance, moins on gagne: nos salaires baissent, car on a davantage d'impôts, de cotisations sociales. Et les patrons ne veulent rien donner. J'ai été de toutes les manifestations, de toutes les grèves. Je suis

là par solidarité avec ceux qui ont encore des années de travail devant eux. Avec la retraite des femmes passée à 65 ans, c'est les 67 ans qui guettent tout le monde. Notre retraite anticipée risque d'être attaquée. Pour moi, il faut faire la grève tout de suite.»

Agim, 57 ans, est coffreur dans une grande entreprise. «Cette assemblée est importante pour tous les ouvriers. Moi, il me reste trois ans à travailler, je viens pour les jeunes. Tous les jours, le patron nous demande d'en faire plus. Ce n'est plus comme avant. Depuis une quinzaine d'années, la situation se dégrade. La pénibilité est énorme. Il y a aussi les déplacements: moi, je suis fixe et je touche quelque chose, mais tous les temporaires qui travaillent chez nous n'ont rien. Leur contrat démarre au moment où ils sont

sur le chantier. Ce n'est pas correct. Le syndicat devrait faire quelque chose contre ça. Il y a aussi la pause de quinze minutes qui doit nous être payée, comme à Genève. Il y a quatre ans, on nous a dit que ce serait le cas, mais on n'a toujours rien. Les intempéries sont également à régler. S'il pleut, moi je ne travaille pas, c'est ma santé qui est en cause. Mais beaucoup de temporaires, payés à l'heure, y vont quand même. Et les 48 heures de travail par semaine, sans le déplacement? Vous ne trouverez aucun ouvrier d'accord avec ça. C'est clair, il faut faire la grève, et ne pas avoir peur. Certains patrons disent de ne pas participer, sinon ils vous mettent à la porte, d'autres nous disent: c'est ton choix. Pour moi, c'est notre droit, il faut y aller.»

Fred, 38 ans, est chef d'équipe dans le génie civil. «Je suis là parce que je ne veux pas bosser 60 heures par semaine. J'ai une vie à côté, une famille, trois enfants. Quand je pars travailler, ils dorment, si on prolonge nos journées, ils dormiront aussi quand je rentrerai... La pénibilité? C'est le métier qui le veut, mais il faut améliorer beaucoup de choses. Par exemple, pour les intempéries, ce serait que le fonds soit utilisé. Pour qu'on puisse arrêter une journée plutôt que d'être sous la pluie. Il y a aussi un problème avec le personnel temporaire. Ça change tout le temps, certains ne comprennent pas un mot. Nous sommes confrontés à la pénurie de main-d'œuvre, c'est difficile de gérer, même sur un petit chantier. Je suis là aussi ici pour les salaires. Ils ne tiennent pas la route. A chaque fois, il faut se battre pour avoir des miettes. Le travail est dur, physique, à l'extérieur, il doit être payé convenablement. J'ai une famille, je veux la voir. Je veux travailler pour vivre, pas vivre pour travailler. A la fin du mois, je dois pouvoir payer mes factures et profiter un peu de la vie. Pour les collègues manœuvres avec une famille, ça devient très difficile.»

Lors de l'assemblée qui a suivi au Palais de Beaulieu, c'est à l'unanimité que les maçons ont décidé de faire grève les 7 et 8 novembre (voir *L'ES* du 12 octobre). Dans l'unité, ils ont exprimé leur forte détermination à lutter contre les attaques inacceptables de la Société suisse des entrepreneurs et contre son refus d'augmenter les salaires sans contreparties. ■



Plus de 900 maçons s'étaient réunis en assemblée à Lausanne le 7 octobre dernier pour discuter des mesures de lutte à prendre pour s'opposer aux attaques des entrepreneurs.

Syndicalistes pas les bienvenus sur les chantiers genevois

Après des expulsions à répétition, Unia, le Sit et Syna dénoncent des entraves inacceptables aux libertés syndicales

Jérôme Béguin

Les voies du chantier sont impénétrables? A Genève, les syndicalistes d'Unia, du Sit et de Syna ont été refoulés de celui de la rénovation de l'église du Sacré-Cœur et ils l'ont dénoncé haut et fort la semaine dernière. «J'étais entré pour distribuer des informations aux travailleurs et un conducteur de travaux m'a fermement raccompagné vers la sortie», relate Thierry Horner, secrétaire syndical du Sit. La même mésaventure est arrivée à des secrétaires syndicaux d'Unia et de Syna. «Dans le passé, nous avons eu de gros problèmes avec Edifea, l'entreprise générale chargée du chantier. Elle a été épinglée pour de la sous-traitance abusive et on peut se demander s'il n'y a pas, là encore, anguille sous roche.» Interrogé par *Le Courrier*, un responsable d'Edifea a donné des explications peu convaincantes: «Pour des questions d'assurance, le maître d'ouvrage a exigé que le chantier soit hermétiquement fermé. Personne ne peut donc y accéder, les syndicalistes pas plus que quiconque.» Secrétaire syndical d'Unia, José Sebastiao conteste: «C'est faux, il n'y a pas de problème de sécurité, nous sommes équipés de chaussures de chantier et de casques, et nous nous rendons uniquement dans la baraque durant les pauses.»

«NOTRE TRAVAIL GÈNE» «Durant la pandémie ou pendant la canicule, certaines entreprises ont commis des abus graves et les syndicats ont joué un rôle majeur. Si on restreint ce droit d'accès aux chantiers, cela va poser des problèmes de santé et de sécurité. Les travailleurs discutent parfois plus facilement avec un syndicaliste qu'avec un inspecteur», ajoute Thierry Horner.

comme s'il s'agissait d'empêcher la mobilisation.» Depuis des décennies, l'usage est pourtant admis à Genève que les syndicalistes puissent accéder sur les chantiers durant les pauses de 9h et de midi. «Aujourd'hui, il y a une volonté que nous n'allions pas sur les chantiers afin d'éviter une dénonciation et une inspection. Avec les services de sécurité, ils ont trouvé la combine pour nous interdire l'accès.»

Les syndicats ont décidé de faire de ce droit d'accès l'une des revendications principales pour le prochain renouvellement de la Convention genevoise du gros œuvre. ■



Les trois syndicats genevois de la construction ont tenu une conférence de presse la semaine dernière devant le chantier du Sacré-Cœur pour dénoncer les mesures visant à empêcher les syndicalistes d'informer les travailleurs sur leurs lieux de travail.

AVS Les rentes augmenteront de 2,5% au moins en 2023

Les rentes AVS et AI seront adaptées l'an prochain. Mais pas d'une manière aussi importante que le souhaitait le Parlement qui, lors de sa session d'automne, a adopté des motions demandant la pleine compensation des rentes au renchérissement, estimé à 3,3% en septembre. Cette question devrait revenir à l'ordre du jour de la session de décembre. Pour l'heure, le Conseil fédéral a décidé, lors de sa séance du 12 octobre, de relever les rentes du 1^{er} pilier de 2,5% au 1^{er} janvier 2023. Un taux calculé sur la base de l'indice mixte composé de l'inflation (3%) et de l'évolution attendue des salaires cette année (2%). La Loi sur l'AVS prévoit une telle indexation tous les deux ans sauf renchérissement supérieur à 4%. Concrètement, la rente minimale AVS/AI passera de 1195 à 1225 francs par mois (+30 francs) et la rente maximale de 2390 à 2450 francs (+60 francs). Le coût de cette hausse est évalué à 1370 millions de francs pour l'AVS et à 155 millions pour l'AI. Les prestations complémentaires et transitoires seront elles aussi relevées de 2,5% et les montants maximaux des loyers adaptés en tenant compte notamment du coût de l'énergie.

L'Union syndicale suisse (USS) a salué «un premier pas vers la stabilisation du pouvoir d'achat des rentiers et des rentières». Elle se félicite, dans un communiqué, de ces adaptations nécessaires dans le 1^{er} pilier où «il est urgent d'agir, car la baisse du pouvoir d'achat des rentes s'ajoute à la baisse des pensions du 2^e pilier qui se poursuit à un rythme effréné». Néanmoins, la faïtière rappelle que les adaptations faites sur la base de l'indice mixte ne suffisent pas à garantir le pouvoir d'achat comme le prévoit la Constitution fédérale. «En effet, l'évolution des salaires est à la traîne du renchérissement, d'où un effet négatif sur les rentes.» L'USS interpelle donc le Conseil fédéral pour qu'il présente rapidement aux Chambres une mesure permettant la compensation intégrale des rentes. Elle s'adresse également à la Commission de la sécurité sociale et de la santé publique du Conseil des États pour qu'elle apporte une réponse aux pertes engendrées par le relèvement de 0,4% de la TVA introduit par AVS21 et par la hausse de 6,6% en moyenne des primes maladie. Vendredi dernier, la commission a décidé de ne pas agir tout de suite, en remettant à plus tard l'examen des motions visant à amortir le choc de l'explosion des primes. ■ **SH**

LPP Taux d'intérêt minimal historiquement bas

Occasion manquée pour le Conseil fédéral de renforcer la confiance dans le 2^e pilier. Telle est l'appréciation de l'Union syndicale suisse (USS) après la décision, la semaine dernière, du gouvernement de maintenir à 1% le taux d'intérêt minimal appliqué aux avoirs des caisses de prévoyance en 2023. Ce taux, «toujours à un niveau historiquement bas», stagne à 1% depuis cinq ans, malgré des rendements qui ont explosé, indique l'USS. «Il est impossible pour les assurés de comprendre pourquoi le Conseil fédéral n'entend toujours pas l'augmenter», note la faïtière syndicale. Elle souligne qu'«en dépit des turbulences qui ont secoué les marchés des investissements en 2022, la situation financière des caisses de pension est restée stable». En conséquence, les assurés doivent profiter des bons résultats réalisés ces dernières années. Si l'économie suisse continue d'afficher une bonne santé et que les perspectives des affaires sont positives, ce n'est pas le cas de la situation des assurés: «Etant donné l'inflation, les prestations des caisses de pension subissent une forte pression. De douloureuses pertes de pouvoir d'achat menacent les retraités car le 2^e pilier ne prévoit pas de compensation du renchérissement», précise l'USS. De plus, un taux d'intérêt minimal de 1% ne permet pas de valoriser suffisamment les avoirs des futurs rentiers. «Pour garantir les prestations du 2^e pilier, il faudrait que le taux d'intérêt minimal corresponde au moins au renchérissement.» La faïtière des syndicats dénonce encore qu'en raison de ces taux «prudents», certaines caisses de pension et assureurs vie se sont appropriés des bénéfices ou ont facturés des frais de gestion de fortune excessifs à leurs assurés. «Les nouveaux chiffres de l'Office fédéral de la statistique concernant les caisses de pension prouvent que les coûts du 2^e pilier atteignent un niveau historique, alors que les taux d'intérêt, les taux de conversion et, finalement, les rentes fondent en conséquence.» ■ **SH**

Rassemblement Solidarité avec les Iraniennes



Le 14 octobre, un rassemblement s'est tenu devant l'église Saint-Laurent à Lausanne. Sur la place du 14-Juin, plusieurs personnalités - dont le syndic Grégoire Junod et le conseiller national Pierre-Yves Maillard - ont répondu à l'appel du collectif Ina Jina pour marquer leur solidarité avec le peuple iranien. Depuis un mois, celui-ci proteste dans la rue pour le respect des droits humains après la mort dramatique de Jina (Mahsa) Amini, iranienne d'origine kurde, qui a été arrêtée par la police des mœurs pour «port de vêtements inappropriés». «Il s'avère qu'une partie de la mèche de cheveux de Jina Amini était visible. Elle et son frère ont été fortement molestés. Après avoir reçu des coups violents sur la tête, elle est tombée dans le coma avant de décéder le 16 septembre, indique le communiqué de Jina Jina qui organise le rassemblement lausannois. Depuis plus de 40 ans, les femmes iraniennes se battent pour se libérer de cette soumission et demandent le retour des valeurs démocratiques exprimées par le slogan Jin Jiyan Azadi (la Femme, la Vie, la Liberté).» Un slogan qui a retenti place du 14-Juin vendredi dernier. ■ **AA**

AGENDA UNIA

BIENNE

TRANSJURANE

HORAIRES DES SECRÉTARIATS
Bienne: pour connaître les heures d'ouverture du secrétariat et de la caisse de chômage, merci d'appeler le 032 329 33 33.
Granges-Longeau: pour connaître les heures d'ouverture, merci de contacter le 032 653 01 11.
Lyss: le guichet est fermé. Une permanence téléphonique est ouverte au 032 329 33 33. Autres informations sur bienne-soleure.unia.ch

FRIBOURG
PERMANENCES
La permanence est ouverte par téléphone au 026 347 31 31 et par e-mail à fribourg@unia.ch. En cas de nécessité, un rendez-vous avec une ou un secrétaire syndical peut être fixé par téléphone. Les plages de temps encore disponibles sont fournies lors de l'appel téléphonique. Les entretiens ont lieu à Bulle ou à Fribourg.

GENÈVE
HORAIRES DU SECRÉTARIAT
Nous sommes ouverts le lundi de 14h à 18h, et les mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Les permanences restent sur rendez-vous (à fixer au guichet ou par téléphone au numéro ci-dessous). Les adhésions pouvant être réalisées à nos guichets, nous invitons les personnes qui ne sont pas membres et qui souhaitent un conseil à se présenter dans nos locaux. Permanence téléphonique du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h au 0848 949 120.

CAISSE DE CHÔMAGE
Réception: rue des Gares 12, 1201 Genève (inscriptions et formulaires).
Guichets: 9h-12h et 14h-17h, sauf lundi matin.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32. De 8h à 12h et de 13h30 à 17h, sauf le mercredi après-midi.
Contact par email ou envoi des documents: sans-emploi.ch/espace-client
Formulaires U1: geneve.pdu1@unia.ch

PERMANENCE PAPYRUS
Les permanences «Papyrus» sont désormais réservées uniquement aux membres d'Unia affiliés depuis au moins trois mois. Des rendez-vous sont possibles le mercredi entre 14h et 18h. Pour plus d'informations, écrivez à geneve@unia.ch ou appelez le 0848 949 120.

NEUCHÂTEL

HORAIRES DES SECRÉTARIATS
La Chaux-de-Fonds et Neuchâtel
Permanences syndicales: lundi, mercredi et jeudi de 15h à 18h.
Ouverture des secrétariats: du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 18h et le vendredi de 10h à 12h.
Fleurier, permanences syndicales
Les jeudis de 13h à 18h tous les 15 jours.
Ouverture du secrétariat
Vendredi de 9h30 à 12h.
Le Locle
Ouverture du secrétariat
Mardi et jeudi, de 10h à 12h et de 15h à 18h.
Permanence téléphonique pour toute la région: du lundi au vendredi de 10h à 12h et du lundi au jeudi de 14h à 18h au 0848 203 090.

HORAIRES DES SECRÉTARIAT
Secrétariat de Delémont
Le secrétariat Unia de Delémont a déménagé. Il est installé à la rue de la Jeunesse 2, bâtiment Polyadès, 2^e étage. Pour mieux vous accueillir, Unia Transjurane a adapté ses horaires depuis début octobre.
Téléphone: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30; vendredi de 9h à 11h30 au 0848 421 600
Delémont, rue de la Jeunesse 2: lundi au jeudi de 9h à 11h30 et de 13h30 à 17h30.
Porrentruy, rue des Baïches 18: lundi de 13h30 à 17h30.
Tavannes, rue du Quai 20: jeudi de 13h30 à 17h30.
Saint-Imier, rue Francillon 20: jeudi de 13h30 à 17h30.
HORAIRES CAISSE DE CHÔMAGE
Delémont: lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.
Moutier: mercredi après-midi, de 14h à 17h.
Porrentruy: lundi après-midi de 14h à 17h; jeudi matin, de 9h à 11h30.
Saint-Imier: mardi et jeudi de 14h à 17h.
Tavannes: lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi matin, de 9h à 11h30; lundi, mardi et jeudi après-midi, de 14h à 17h.
Permanence téléphonique: 058 332 11 32.

FÊTE DE NOËL
La fête de Noël pour tous les membres d'Unia Transjurane aura lieu le **vendredi 18 novembre** à la Halle de Gymnastique du Fuet, Pré Paroz 118 à Saicourt (BE).
Afin de vous remercier de votre engagement syndical et pour partager un moment de convivialité, nous vous invitons, ainsi que votre famille, à cette fête qui débutera à 18h30 avec un apéro. Un repas offert suivra. Les boissons seront disponibles à un prix populaire. Des animations et des surprises pour les enfants sont prévues pour cette soirée. Nous aurons également le plaisir de fêter nos jubilaires en remerciement de leur engagement fidèle à notre syndicat.
Nous vous attendons nombreuses et nombreux.

Inscription au Noël Unia du 18 novembre:
Nom prénom, adresse, localité:.....
à renvoyer

Menu 1: Salade mêlée de saison, épaule porc braisée, réduction au Pinot, cassiolette de gratin, confit de légumes racines. Meringue crème double, fruits rouges.
Nombre d'adultes: ____ Nombre d'enfants: ____
Menu 2: Salade mêlée de saison, saumon en croûte, crème safranée, cassiolette de gratin, confit de légumes racines. Meringue crème double, fruits rouges.
Nombre d'adultes: ____ Nombre d'enfants: ____
Menu 3: Salade mêlée de saison, poivron farci œufs et légumes grillés, cassiolette de gratin, confit de légumes racines. Meringue crème double, fruits rouges.
Nombre d'adultes: ____ Nombre d'enfants: ____
Les places étant limitées, nous vous conseillons de vous inscrire rapidement, au plus tard jusqu'au **9 novembre** au moyen du bulletin ci-dessus, à l'adresse suivante: Syndicat Unia, rue de la Jeunesse 2, 2800 Delémont ou par e-mail à transjurane@unia.ch

GROUPE DES RETRAITÉS
Conférence et repas
Rendez-vous le **15 novembre** pour la Saint-Martin au restaurant de la Cigogne à Miécourt. Avant le repas, à 11h, une conférence sera donnée par Pierluigi Fedele, directeur de l'association jurassienne d'accueil des migrants (AJAM) sur le thème «Politique d'asile en Suisse: de la propagande politique à la réalité des personnes migrantes».
Prix: 22 francs pour les membres, 30 francs pour les non membres.
Inscriptions jusqu'au 10 novembre auprès de Denis Berger, au 032 422 79 42.

VALAIS
HORAIRES DES SECRÉTARIATS
Téléphone: 027 602 60 00 de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h30.
Ouverture des guichets: lundi, mercredi et vendredi.
Sion, Sierre, Martigny, Monthey: de 9h à 11h30.
Permanences du soir
Sierre: lundi de 17h à 19h.
Monthey: mardi de 17h à 19h.
Sion: jeudi de 17h à 19h.
Martigny: jeudi de 17h à 19h.

CAISSE DE CHÔMAGE
Téléphone: 058 332 11 32.
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.
Ouverture des guichets:
Martigny, Monthey, Sierre, Sion
Lundi et mardi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h, mercredi de 8h30 à 11h30, jeudi et vendredi de 8h30 à 11h30 et de 14h à 16h.

VAUD
HORAIRES DES SECRÉTARIATS
Les secrétariats de Lausanne, Nyon, Yverdon, Vevey et du Sentier ont un numéro de téléphone commun. Vous pouvez les contacter au 0848 606 606 ou au 0041 848 606 606 depuis la France.
Les permanences des secrétariats ci-dessus se font **uniquement sur rendez-vous. Elles ont lieu les lundi, mardi et jeudi de 14h à 18h.** Pour les autres secrétariats, renseignez-vous par téléphone.
Horaires téléphoniques:
Lundi à vendredi matin de 8h30 à 12h.
Lundi après-midi de 13h30 à 17h.
Mardi et jeudi de 13h30 à 18h.
Mercredi après-midi fermé.
Vendredi après-midi de 13h30 à 16h.

CAISSE DE CHÔMAGE
Lausanne, Vevey, Aigle, Morges, Nyon, Crissier, Yverdon, Payerne, Le Sentier
En lieu et place de l'envoi d'e-mails, les demandeurs d'emploi doivent désormais contacter la caisse de chômage au moyen du formulaire de contact internet disponible sur la page d'accueil **sans-emploi.ch**. L'objectif de ce formulaire est de fournir des réponses à de nombreuses questions via la FAQ, il permet d'éviter de l'attente au téléphone et fluidifie le traitement. Le formulaire permet en outre de télécharger les documents manquants directement sur cette page. Nous restons évidemment accessibles aux assurés par téléphone au 058 332 11 32 (numéro unique pour la Suisse Romande).

LECTRICES, LECTEURS ÉCRIVEZ-NOUS
CE JOURNAL EST LE VÔTRE!

L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL

Place de la Riponne 4, 1005 Lausanne
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch



GROS OEUVRE

GREVE GENERALE
7-8 novembre

Place Lise Girardin
(anciennement Place des 22 Cantons)
Genève

RDV 7h30



L'ÉVÉNEMENT SYNDICAL
Place de la Riponne 4
1005 Lausanne
Tél. 021 321 14 60
Fax 021 321 14 64
redaction@evenement.ch
www.evenement.ch

ÉDITEUR L'Événement syndical
Syndicat Unia

PRÉSIDENT Yves Defferrard

RÉDACTRICE EN CHEF Sylviane Herranz

RÉDACTRICE EN CHEF ADJOINTE
Sonya Mermoud

ADMINISTRATEUR Nicolas Jacot

JOURNALISTES
Sylviane Herranz, Sonya Mermoud,
Aline Andrey, Manon Todesco,
Jérôme Béguin

COLLABORATEURS RÉGULIERS
Evelyne Brun, Vincent Di Silvestro
Christophe Gallaz, Ambroise Héritier,
David Prêtre, Jean-Claude Rennwald

PHOTOGRAPHES
Thierry Porchet,
Olivier Vogelsang

ABONNEMENTS 39 éditions par an
Abonnement annuel Fr. 60. –
Abonnement de soutien Fr. 100. –
forum@evenement.ch
Publicité pub@evenement.ch

CONCEPTION & MISE EN PAGES
Atoll "îlots graphiques"
Catherine Gavin

IMPRESSION
Pressor SA, Delémont
Tirage contrôlé 54 700 exemplaires

ANNONCE

LIRE
COMPRENDRE
S'ENGAGER

POUR
UN MÉDIA
INDÉPENDANT

AVEC
LE COURRIER

L'ABONNEMENT
C'EST MAINTENANT

LE COURRIER

lecourrier.ch/maintenant

SUCCÈS DE LA GRÈVE DES TPG SUR TOUTES LES LIGNES

Après deux journées d'arrêt de travail, les employés des Transports publics genevois (TPG) ont obtenu une indexation complète de leurs salaires

Textes Jérôme Béguin
Photos Thierry Porchet

Nouvelle grève victorieuse des employés des Transports publics genevois (TPG). Jeudi dernier, au deuxième jour de leur arrêt de travail, les salariés de la régie publique ont obtenu satisfaction sur leur revendication d'une indexation pleine et entière des salaires.

Prenant prétexte des mauvais résultats enregistrés durant la crise sanitaire, la direction de l'entreprise de transport avait, en effet, décidé de ne pas appliquer le statut du personnel garantissant l'indexation des salaires sur la base de l'année précédente, soit +1,2%, pour 2022. Elle proposait à la place une prime de 500 francs. Les membres des syndicats SEV et Transfair avaient refusé ce marché de dupes et déposé un préavis de grève pour le 28 juin dernier. La direction avait alors saisi la Chambre des relations collectives de travail d'une médiation et, au bout du compte, posé une nouvelle proposition sur la table: une demi-indexation accompagnée d'une prime de 400 francs. Nouveau refus des syndiqués et préavis de grève au 12 octobre.

180 BUS DISSÉMINÉS DANS LA VILLE

Après avoir échoué sur ce plan, la direction a tenté ensuite de discréditer les deux syndicats en les faisant passer pour des minoritaires, deux associations professionnelles acceptant l'accord proposé. Puis, elle a cherché à briser la grève en organisant un prêle de service minimum. Le 11 octobre en fin de journée, elle a ordonné à quelque 180 chauffeurs de bus de parquer leur véhicule hors des dépôts et en pleine rue. Alors qu'ils n'étaient pas arrivés à bon port, les passagers ont été invités à descendre, tandis que les conducteurs devaient rentrer à pied. «La plupart des véhicules étaient garés hors case au mépris de la légalité et de la sécurité des usagers de la route, en particu-



Jeudi matin, dans le dépôt TPG du Bachet-de-Pesay. Comme ailleurs, les véhicules sont à l'arrêt. La tentative de la direction de briser la détermination des grévistes en laissant des bus à l'extérieur des dépôts a échoué. «Nous ne sommes pas des bloqueurs, mais des grévistes. Nous nous battons pour notre pouvoir d'achat», a répondu Vincent Leggiero (ci-dessus), président de la section SEV-TPG.

lier les cyclistes, ainsi que des conducteurs, certains devant passer par la route pour monter dans le bus», a critiqué le lendemain le président de la section SEV-TPG, Vincent Leggiero. Ces efforts se sont révélés vains, car les grévistes n'ont pas eu besoin d'empêcher la sortie des véhicules. L'entreprise, même en rappelant des conducteurs sur leur congé, n'a pu assurer qu'un véhicule sur quatre le 12 octobre. Seules les lignes périphériques, exploitées par des sous-traitants, fonctionnaient normalement. Sur les piquets installés dès 3h30 du matin devant les quatre dépôts, les grévistes étaient environ 600 (sur 2180 collaborateurs au total). «Arrêtez de nous faire passer pour des voyous!» a lancé à l'intention de la direction le mécanicien Vincent Leggiero, présent sur son lieu de travail du Bachet-de-Pesay. «Nous avons toujours travaillé. Pendant la crise sanitaire, nous étions au front, durant la canicule aussi. Nous ne sommes pas des bloqueurs, mais des grévistes.

Nous nous battons pour notre pouvoir d'achat, si nous lâchons sur le 1,2%, nous subirons une baisse de salaire.»

«UNE LUTTE ESSENTIELLE»

Tout le long de la matinée, les prises de parole se sont succédé à l'endroit des piquets. Des syndicalistes et des grévistes de la fonction publique (lire ci-dessous) sont venus témoigner de leur solidarité. Président central VPT du SEV, Gilbert D'Alessandro a ainsi assuré les grévistes du soutien du personnel des entreprises de transport privées. «Faire grève n'est pas anodin», a reconnu cet employé des Transports publics fribourgeois, en louant le courage des Genevois, qui pourraient faire office de «détonateur», car les mêmes problèmes se retrouvent ailleurs. «La lutte que vous portez aujourd'hui est essentielle pour vous, mais aussi pour les salariés du public et du privé, car toutes les luttes des travailleurs sont liées les unes aux autres», a souligné, de son côté, Alejo Patiño, secrétaire syndical d'Unia Ge-



nève. Présent, le président du SEV, Giorgio Tuti, a confié à *L'Événement syndical* être «impressionné» par les grévistes: «On ressent une bonne dynamique, les salariés comprennent bien les enjeux, cela fait plaisir.»

«UNE DÉMONSTRATION DE FORCE»

N'ayant rien obtenu, les travailleurs ont décidé à l'issue de cette journée de reconduire leur mouvement le lendemain. Jeudi, l'entreprise n'était plus en mesure d'assurer un service minimum, surtout que les quelques véhicules disposés à sortir étaient bloqués par des militants et des députés de gauche. La direction a eu beau jeu d'accuser la grève d'être illicite ce jour-là faute d'un préavis – comme si une grève devait se limiter à une seule journée –, elle a bien été obligée d'accepter une indexation complète. Celle-ci aura toutefois lieu en deux temps, +0,6% depuis septembre et +0,6% en janvier prochain. A cela s'ajoute la prime de 400 francs. L'ac-

cord, jugé acceptable par les syndicats, a été approuvé en assemblée. «Bien sûr, nous aurions préféré avoir l'indexation complète dès maintenant, mais ce qui importe, c'est que nous la touchions, même si ce n'est qu'à partir de janvier. Nous avons réalisé une démonstration de force et la direction, qui n'a pas connu la grève de 2014, ne peut plus ignorer ce que nous représentons», conclut Vincent Leggiero. En 2014, à la suite d'un arrêt de travail, les employés des TPG avaient obtenu l'annulation d'un projet de suppression de postes, ainsi que le maintien des mécanismes salariaux et des acquis pour les retraités. Quatre ans plus tard, ils arrachaient encore, après la menace d'une nouvelle grève, l'embauche de cent chauffeurs. Dans cette nouvelle période sociale ouverte par l'inflation, ils montrent aux salariés privés d'indexation que la grève paie. ■

TÉMOIGNAGES DE GRÉVISTES DES TPG



RICARDO, RESPONSABLE ADJOINT AU SERVICE DE LA CARROSSERIE

«Nous n'avons pas de treizième salaire aux TPG. Sur un salaire de 6000 francs, c'est comme s'il se montait à 5500 francs. L'indexation est donc très importante pour nous, surtout lorsque tout augmente: carburants, loyers, assurance maladie, TVA, restaurants, sorties... Les collègues s'en rendent bien compte. La grève est bien suivie dans la maintenance, 95% de mon service ne travaille pas.» ■

FRÉDÉRIC, CONDUCTEUR DE TRAM

«Il manque entre 30 et 40 conducteurs par jour et ils n'embauchent pas. Cela fait huit mois que nous tournons avec des horaires élargis. Les pressions, c'est une véritable politique dans cette boîte. Une lettre de quatre pages a été adressée à tous les employés pour leur expliquer qu'il ne fallait pas faire grève. Et le directeur a encore envoyé un courriel dimanche dernier pour dire la même chose.» ■



MARTINE, CONDUCTRICE DE TRAM

«Les voies de circulation sont encombrées et c'est très stressant. Ce métier difficile nous exclut, en outre, de la vie sociale en raison des horaires. Nous travaillons soit très tôt le matin, soit tard le soir et régulièrement le week-end. Il est dès lors très compliqué de conjuguer vie professionnelle et vie privée. Notre salaire n'est pas volé au vu des sacrifices que nous consentons.» ■

YOANN, AUTOMATICIEN

«Dans mon service, il y en a beaucoup qui ne font pas grève, ce n'est pas très correct vis-à-vis des collègues grévistes... Mais bon, chacun est libre de ses choix, nous sommes une équipe et nous faisons grève pour tout le monde. On essaie de comprendre les non-grévistes, ils ont aussi des factures à payer, mais on va les charrier un petit moment...» ■



Tour de chauffe de la fonction publique genevoise

Les employés des TPG n'étaient pas les seuls à faire grève la semaine dernière à Genève, le Cartel intersyndical de la fonction publique appelait aussi à un arrêt de travail jeudi. Le Conseil d'Etat a déposé un projet de budget 2023 prévoyant la suspension de l'annuité salariale, pour la seconde fois en quatre ans, et le versement d'une demi-compensation seulement du renchérissement. Piquets et assemblées se sont déroulés dans la matinée avant qu'une manifestation réunissant 1500 personnes (photo) ne traverse le centre-

ville au cri de «Du fric pour le service public!»: 880 fonctionnaires s'étaient annoncés comme grévistes, un chiffre relativement modeste sachant que le «petit Etat» sans les établissements publics compte à lui seul 18 000 collaborateurs. Malgré tout, le personnel de la fonction publique a décidé de poursuivre la mobilisation, dont les modalités seront définies par une assemblée du Cartel le 8 novembre. Il faudra absolument élargir le mouvement avant le vote du budget par le Grand Conseil les 15 et 16 décembre prochain. La victoire aux TPG montre la voie. ■



LES FONCTIONNAIRES VAUDOIS HAUSSENT LE TON

Environ 350 employés de la fonction publique et étudiants, selon un décompte de l'ATS, se sont rassemblés jeudi à Lausanne devant les bureaux de la ministre vaudoise des Finances, Valérie Dittli. Ils ont exigé une indexation complète des salaires et des bourses. Le Conseil d'Etat prévoit une dépense de 71 millions de francs en ce sens dans son projet de budget 2023; or, selon les syndicats, cette somme ne couvrirait qu'à peine la moitié de l'indexation à 3,6% sur une année. «Les négociations doivent s'ouvrir immédiatement», exigent-ils. ■

HABITER DEMAIN

Dans le Morbihan, Alexandre Pointet produit des panneaux isolants avec du miscanthus – plante proche du roseau. Il est artisan. Mais pas que. La machine qui sert à fabriquer ses panneaux, il l'a conçue lui-même. Bienvenue chez un ingénieur-artisan

Cécile Gavlak
Photos Alexis Voelin

Le lundi se lève sur la zone artisanale de Kermestre, à Baud, en Bretagne. Ici, tôt le matin, les bruits de machines se mêlent au ballet des voitures. En s'approchant de l'atelier d'Alexandre Pointet, derrière une boulangerie industrielle, on perçoit sa voix. Il est en train de prendre des mesures et se parle à lui-même, dans sa barbe, pour s'aider à réfléchir. Dès notre première rencontre, je plonge dans son passé. Sa vie d'ingénieur-artisan semble avoir commencé dès l'âge de 15 ans, l'époque des cabanes en forêt. Puis, il a suivi une formation d'ingénieur en alternance, tantôt à l'école, tantôt en entreprise. Cependant, assez vite, il vit des déceptions,

découvrant l'industrie, le marketing, l'obsolescence programmée. «Mais j'ai quand même beaucoup appris. De toute façon, ce n'est pas l'école qui fait ce que tu es. On est parfois un peu consumériste des formations, comme si on achetait sa place quelque part et qu'on allait devenir quelqu'un juste en suivant un enseignement. Non. On s'y découvre, on s'y positionne, on s'y construit.»

En 2018, il a créé sa société Kellig Emren («cellules autonomes», en Breton). Cette société de matériaux biosourcés* pour la construction vise deux buts : réaliser et vendre des panneaux d'isolation; puis, concevoir et vendre les machines pour fabriquer lesdits panneaux. Aujourd'hui, à 32 ans, Alexandre se verse tout juste un salaire et son chiffre d'affaires pour 2022

s'élève déjà à 39 000 euros. Après s'être présenté, il me conduit vers sa machine qu'il a prénommée *Iris* et qui lui permet de réaliser ses panneaux en miscanthus. Cette plante ressemble au roseau, au maïs ou à la canne à sucre. Elle est cultivée pour le chauffage, le paillage, l'épuration. Celle qu'Alexandre utilise est récoltée en Bretagne, puis

transformée en granulats. Il entrepose ensuite son stock, une montagne de granulats, dans une tente, haute comme un chapiteau, sur le parking de son atelier.

Face à la machine, je découvre le processus de fabrication. Dans le malaxeur, Alexandre mélange des granulats de miscanthus à de l'argile, de la chaux et de l'eau. Puis, il dépose une juste quantité de matière dans la machine, ferme la trappe et met en route le vibreur. *Iris* tremble alors de toute sa structure, bruyamment, le temps de compacter la matière grâce aux quatre matrices du moule actionné par des vérins. Le mouvement des matrices est celui du diaphragme d'un appareil photo, inspiration mécanique de l'iris de l'œil. D'où le nom de la machine, *Iris*. Puis, on entend un claquement : ce sont les matrices qui s'ouvrent, la machine se détend, Alexandre ouvre la trappe. Un panneau est né. Un beau panneau «rainure – languette» de 66 par 50 centimètres, et 7,5 centimètres d'épaisseur.

Par rapport à la laine de verre, par exemple, l'un des avantages du miscanthus – tout comme la paille, le lin ou le chanvre – est d'être une ressource locale. En revanche, il a un prix : 50 euros le mètre carré, contre 3 à 20 euros pour la laine de verre. Mais les isolants végétaux ont l'avantage et la puissance d'absorber l'humidité et de la relâcher. Alors que la laine de verre va absorber l'humidité et la garder, se tassant à l'intérieur des murs au fil du temps. Et la laine de verre n'est pas recyclable contrairement aux végétaux. Car, en matière de construction, il faut aussi penser démolition.

Mais revenons à *Iris*, cette bestiole née un peu par hasard. Lorsque Alexandre était apprenti, son patron lui avait confié la mission de faire fonctionner une machine de 12 mètres de long, avec 128 mètres carrés d'emprise au sol. Il travailla sur ce «monstre» pendant cinq ans pour se diriger vers quelque chose de moins volumineux et de plus efficient. Petit à petit, naquit *Iris*, 15 mètres carrés d'emprise au sol. Ce qu'Alexandre nomme : la sobriété technique.

L'ESPRIT TRAVAILLE LA NUIT

A l'époque de la conception d'*Iris*, il lui arrivait alors de cogiter jusqu'à 4h du matin. «La nuit offre de bonnes dispositions, le corps est tranquille, l'esprit se met en quête de solutions, guidé par les observations de la journée. Et les idées avancent comme ça. Mais, quand je dis que les idées viennent la nuit, ça ne veut pas dire que ça vient tout seul. Ce n'est pas magique. Je ne vois pas quelque chose en 3D apparaître dans ma tête. Ce qui arrive dans la tête n'est pas forcément possible à concrétiser, il faut ensuite travailler pour en sortir une machine.» Bienvenue dans l'esprit d'un inventeur. Aujourd'hui, Alexandre veut commercialiser sa machine pour que d'autres puissent créer leur propre isolant à partir des végétaux disponibles autour d'eux. Une association de Cavaillon discute actuellement avec lui pour peut-être acheter un exemplaire. «Plutôt que des panneaux sur palette, je souhaite

à terme mettre sur camion, en une seule fois, la machine accompagnée du savoir-faire. Notre société est une société de décadence basée sur la consommation plutôt que sur une vision à long terme. Si nous voulons autre chose, il nous faut créer autre chose.»

Mais il faut progresser encore : les transformations qu'il entreprend sur *Iris* durant ce reportage serviront à réaliser des panneaux de 10,5 centimètres d'épaisseur plutôt que 7,5 actuellement. Ce changement est crucial pour mieux répondre à la demande du marché. Dans son bureau, il a déjà dessiné, conceptualisé, créé des représentations en 3D des changements à opérer sur la machine. Il va maintenant passer du bureau à l'atelier.

Un matin, donc, il déplace *Iris* au centre de l'atelier à l'aide de son chariot élévateur électrique. Il va maintenant falloir démonter les vérins ainsi que les matrices qui forment le moule. Il soude, lime, visse, tape. Chaque étape de son travail prend beaucoup de temps. Par exemple, il faut fabriquer une vis qu'il coupe dans une tige filetée, et recommencer l'opération six fois, car la pièce a besoin de six vis. La répétition d'un même geste, la recherche poussée : son travail d'ingénieur aux mains de fer s'ancre dans la durée. Et pendant ces heures de travail, *Iris* se transforme, imperceptiblement.

Le lendemain, Alexandre remonte déjà la machine pour réaliser des tests. Il remplit le malaxeur avec des granulats, de la chaux, de l'argile et de l'eau, puis ressort une quantité de ce mélange qu'il dépose dans le moule d'*Iris*. J'assiste à ce que j'ai déjà vu : il ferme la trappe, appuie sur un bouton, *Iris* vibre de toute sa structure et les matrices compactent la matière pour former un panneau. Il ouvre et contrôle le travail. Ce n'est pas mal, mais il doit recommencer avec moins de matière. Plus tard, au septième essai, il s'empare du panneau et le pose sur palette. Il applaudit : formidable. Homogénéité, 10 secondes de compression, 10,5 centimètres d'épaisseur comme prévu. Il restera à effectuer des mesures multiples dont des tests thermiques en laboratoire pour valider sa performance. Mais pour le moment, les tests sont terminés et il est confiant pour arriver un jour à 15 centimètres d'épaisseur. Pourquoi pas ? La machine est en constante évolution. Dans l'esprit de cet ingénieur, on n'arrive jamais nulle part. Mais on continue la route. ■

* Les matériaux biosourcés, issus du vivant, sont d'origine animale (comme la laine de mouton) ou végétale (comme le bois, la paille, le liège).

ICI BAZAR

Reportage réalisé du 28 avril au 6 mai 2022, à Baud (Morbihan, France). Cet article est la version condensée d'un reportage de 32 pages, réalisé pour *Ici Bazar*, revue qui explore un autre monde du travail, plus humain.

Plus d'infos sur : icibazar.com



Alexandre démonte *Iris*, sa machine, pour la transformer.



Dans le malaxeur, Alexandre prépare le mélange destiné à la fabrication des panneaux.



On ne voit pas Alexandre travailler, on le regarde : le geste, l'idée qui prend corps et le corps qui se courbe, s'arrête pour juger du résultat.



Voici *Iris*, la machine qu'a créée Alexandre.



Quand les premiers panneaux de 10,5 centimètres d'épaisseur sortent du ventre d'*Iris*, ils sont mis sur chant, soit sur l'arête, jusqu'à devenir tout à fait secs.



Dans le champ d'un de ses fournisseurs, Alexandre, au milieu du miscanthus, détaille la plante du regard. Il ne s'attendait pas à ce qu'elle ait déjà atteint cette hauteur.